

Bulletin municipal - Commune de VERDON (24) - Janvier 2021



Le mot du maire Chers amis de Verdon,

En ce début de la nouvelle année, la tradition veut que soit fait le bilan de l'année écoulée et de rappeler les points particuliers qui l'ont émaillée. Cet exercice m'est difficile car il résonne, en permanence, un fond de morosité causée par la crise sanitaire et toutes ses conséquences que nous subissons dans notre vie quotidienne, depuis le début de l'année dernière. Avec en prime des acci-

dents domestiques et d'automobile sans oublier des maladies qui ont frappé nos concitoyens. Nous souhaitons que tout s'arrange pour tous en ce début de nouvelle année!

Nous ne pouvons plus nous rassembler et notre bonne humeur semble passer le pas.

Pour en revenir aux améliorations matérielles apportées à notre commune :

- -Des travaux d'entretien et d'investissements en matière de voirie et de curages des fossés.
- -L'aménagement du terrain communal avec création d'une douzaine de places de parking et la préparation du terrain pour la construction d'un bâtiment communal de stockage du matériel qui pourra également nous servir d'abri lors de nos repas festifs.
- -Comme pour les années passées ; au mois d'octobre, la bonne volonté d'une douzaine de personnes, a permis le nettoyage du cimetière et de maintenir celui de la fontaine du bas du bourg sur la départementale.

Pour ce qui est des impôts, le conseil municipal, comme l'an dernier, a pris la décision de ne pas les augmenter (cela représente les impôts fonciers bâtis et non bâtis ainsi que les impôts locaux).

Compte tenu de l'interdiction des rassemblements, l'habituel pot de fin d'année ne pourra pas avoir lieu mais ce n'est que partie remise!

Pour cette nouvelle année 2021, le conseil municipal, vous souhaite qu'elle soit la meilleure possible avec en priorité la fin rapide de la crise sanitaire pour tous retrouver notre bonne humeur et surtout le bonheur de nous rencontrer et de continuer à nous porter un intérêt mutuel.

Prenez bien soin de vous et des vôtres!

# Travaux

#### Voirie:

En ce qui concerne la voirie, la compétence assurée par la communauté de communes Bastides Dordogne Périgord depuis le premier janvier 2016 nous permet de bénéficier des nettoyages des abords par fauchage et éparage de nos 4 routes communales et des 2 chemins ruraux (de la forêt et du lavoir) ainsi que le point à temps pour bouchages des trous et nids de poule chaque fois qu'il y en a besoin.

### Des travaux d'améliorations ont été réalisés :

- -Enlèvement des racines des pins parasols et reconstitution de la sous couche de la chaussée sur la route VC n° 1 dans le virage après le carrefour de la VC n° 4 en direction des Baumes.
- -Surélévation du carrefour de la forêt au niveau de la limite communale entre FAUX et LANQUAIS pour éviter la stagnation de l'eau en grande flaque en son milieu.
- -Curage des fossés le long du chemin communal de la forêt et ceux du centre bourg depuis le parking du cimetière jusqu'à la route départementale n°36.

### Aménagement du terrain communal et éclairage public:

-Cet été l'entreprise ETR a réalisé pour nous les travaux suivants :

Aménagement du terrain face à la mairie avec la création d'un parking de 12 places pour véhicules légers.

Composition du chantier : terrassement de 225m², mise en place d'un géotextile en fond de forme puis de ballast sur 20 cm d'épaisseur et 10 cm de calcaire, pose de 41mètres de bordures béton, création de 2 regards avec avaloirs et les puisards en points bas. Coût total de 8 255€ HT

Profitant de la présence de l'entreprise, nous avons préparé le terrain pour la future construction d'une halle et local de stockage du matériel communal :

Composition du chantier : terrassement de 148m², pose d'un géotextile, puis d'un minimum de 20 cm de ballast et une couche de 5 cm de calcaire et remise à niveau et hauteur du chemin. Coût total de 3687€HT.

Notre projet de remonter sur cet emplacement un séchoir à tabac, donné gracieusement par la famille BLANC de Saint Agne, a commencé par son démontage fin juin 2020 et se poursuivra par l'exécution des fondations, la reconstruction du séchoir avec couverture et bardage bois côté ouest, aux beaux jours 2021.



Vue du projet de remontage du séchoir.

## **Eclairage public:**

nous avons souhaité remplacer notre vieux matériel énergivore qui arrive en fin de vie par des appareils à LED beaucoup plus économiques et écologiques. En 5 ans l'économie engendrée financera notre investissement ; à savoir que notre partenaire, le SDE 24 participe à hauteur de 55% du projet, ce qui fait qu'il restera à notre charge 1 977 €.

Pour l'ensemble de nos projets, outre notre financement propre, nous avons demandé l'aide au département par contrat d'objectif et également une aide de l'état relayée par la sous-préfecture pour une DETR (Dotation Equipement des Territoires Ruraux). Ces 2 dotations sont en bonne voie d'attributions.

Le reste du financement sera réalisé grâce à un emprunt sur 10 ou 12 ans qui viendra relayer, à la même valeur de remboursement annuel les 2 qui arrivent à leur terme au 15 janvier 2021. (Emprunt de 10 000€ souscrit le 30/08/2010 pour l'achat du terrain derrière l'église et le second de 10 000€ aussi, souscrit le 15/10/2013 pour des travaux de voirie sur la VC n°1).

## Petits travaux d'entretien des bâtiments communaux :

-Remplacement du chauffe-eau du logement communal.

### Nettoyage du cimetière et de la fontaine :

Comme de coutume depuis quelques années, afin d'avoir un cimetière dégagé des mauvaises herbes tout en respectant l'interdiction faite aux collectivités d'utiliser des traitements par désherbant herbicide foliaire composé de glyphosate, nous avons pris l'habitude de faire appel aux personnes attachées à la vie verdonnaise un samedi d'octobre, 8 jours avant la fête de la Toussaint, afin d'effectuer un nettoyage manuel. Samedi matin 24 octobre 2020, grâce à la mobilisation d'une douzaine de bonnes volontés, dans un excellent état esprit, le nettoyage du cimetière a pu être réalisé et

l'équipe en a profité pour entretenir le nettoyage de la fontaine du bas du bourg sur la départementale n° 36, chantier initié voilà deux ans. Une clôture légère a été posée en limite nord du terrain communal , là ou sera implanté le bâtiment . Ensuite en toute amitié et en respectant les gestes barrières, les volontaires se sont retrouvés autour de la table sur le terrain communal, pour partager le verre de l'amitié accompagné de quelques victuailles.



L'équipe de nettoyage à l'heure de la pause café

# Verdonnaise sans fil

2020, même si le réseau VSF n'émet plus, la "verdonnaise sans fil" possède toujours quelques fonds qui sont petit à petit dépensés au service du numérique communal.

Il reste actuellement 1815 €.

Cette année, l'association a financé l'achat d'une nouvelle imprimante pour la mairie pour un montant de 329,99 €. Le site "verdon-perigord.fr" est également financé par VSF (42,22 €/an). Vous pouvez y retrouver les anciens numéros de ce bulletin municipal depuis 2007 ainsi que les compte-rendus des réunions du Conseil Municipal.



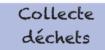
# Amicale Verdonnaise

Cette année particulière ne nous a pas permis d'organiser les habituels repas et pots de l'amitié.

Nous espérons que l'Amicale Verdonnaise pourra vous proposer à nouveau des moments conviviaux au cours de l'année 2021. Et pourquoi pas des soirées pour parler ensemble de sujets divers ? Nous attendons vos propositions qui nous permettraient de nous rencontrer et d'animer notre village.

Nous vous souhaitons une belle année 2021, santé et ... la fin de cette épidémie.

La présidente et les membres de l'Amicale Verdonnaise





## RAMASSAGE et COLLECTE des déchets ménagers. :

Vous trouverez joint à votre bulletin municipal, un document qui a pour objectif de vous inciter à contacter les services du SMD3, si ce n'est pas encore fait, de façon à ce que vous puissiez être équipés de badges.

En effet il est primordial que chaque foyer en soit équipé afin d'avoir accès au service et de pouvoir déposer ses ordures ménagères (sacs noirs) dans toutes les bornes équipées de contrôles d'accès et surtout d'avoir accès aux déchèteries.

### Précisions!

- -Le ramassage des sacs noirs (déchets ménagers) qui était habituellement le **lundi** passe au <u>vendredi</u>.
- -Pour les sacs jaunes (déchets recyclables) les jours de collecte toutes les 2 semaines restent le **mercredi**.



## Elections

-Les élections municipales ont eu lieu le

15 mars 2020 pour renouvellement des conseils municipaux et du conseiller communautaire (1 conseiller communautaire à la CCBDP pour Verdon).

La liste d'entente communale élue se compose des personnes suivantes :

- Florence BEAULIEU

retraitée de l'Education Nationale 61 ans

- Jean-Marie BRUNAT

cheminot 61 ans.

- Christian GRANICZNY

cadre commercial d'entreprise céréalière 53 ans

- Claude LASCROUX

retraité industrie chimique la SNPE 68ans.

- Alain LEVILLAIN

retraité EDF (ENEDIS) 57 ans. Remplace Cyril DUBUISSON.

- Françoise MAGAT

professeur en lycée Education Nationale 52 ans.

- Patrice VALADE

retraité de l'Education Nationale 61 ans.

Compte tenu de la crise sanitaire, l'élection du Maire et des adjoints par le nouveau conseil municipal a été décalée pour avoir lieu le 23 mai 2020

**Maire**: **Jean-Marie BRUNAT** 

Adjoints au Maire:

Patrice VALADE et Claude LASCROUX.



L'équipe municipale 2020 (masquée et distanciée...)

## - Informations ELECTIONS 2021:

Les élections **régionales** et **départementales** initialement prévues en mars 2021 sont reportées aux 20 et 27 juin 2021. Ces deux élections auront lieu simultanément.

## Etat civil

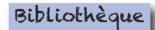
## Mariage:

Le vendredi 07 Août 2020 mariage de Agathe BOYER-VIDAL et de Béranger d'ALLARD Enfants de la famille LACAPELLE

## Nouveaux arrivants en 2020 sur la commune :

- Magali MORA
- Florence et Olaf ROKVAM.

Bienvenue à eux parmi nous dans notre beau village accueillant!





## DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHEQUE LANQUAIS-VARENNES-VERDON

Cette année 2020 fut bien difficile pour tout le monde, ainsi que pour l'activité de la bibliothèque.

Les échanges avec la Bibliothèque Départementale ont été chaotiques, puisqu'il n'a pas été possible de rendre les ouvrages prêtés et d'obtenir un nouveau choix, diversifiant ainsi nos propositions aux lecteurs. Nous avons donc fait davantage tourner notre stock dans le respect d'un délai de huit jours entre chaque prêt.

Les mesures barrières restent en vigueur et sont toujours suivies scrupuleusement.

Les bénévoles ont profité de la fermeture pour préparer les achats 2020-2021 : 65 ouvrages ont été acquis, avec une sélection particulière pour les jeunes lecteurs (6-8 ans).

Ils sont aujourd'hui en cours de couverture pour être disponibles au prêt à la rentrée de Janvier.

Les horaires des permanences restent inchangés en 2021, sauf nécessité impérative qui vous sera signalée : les lundis de 16h à 18h, les mercredis et vendredis de 14h à 16h. En attendant la nouvelle sélection disponible dès le 4 Jan-

En attendant la nouvelle sélection disponible dès le 4 Janvier, bonne lecture à tous et surtout profitez des petits bonheurs qui s'offrent à vous...